



N° 2

NOVEMBRE
2008

L'Echo de Courlans

Le mot du maire

Déjà le N°2 de l'Echo de Courlans. Après 8 mois de mandat, c'est l'occasion de faire un premier point sur l'action engagée par l'équipe municipale. Il s'agit ici de mettre l'accent sur les changements intervenus dans notre commune et au sein de la communauté de communes. Ce bulletin est également porteur d'informations, que j'espère utiles pour votre quotidien à Courlans. Plus que jamais, la convergence des efforts, des compétences et de la disponibilité de chacune et de chacun restent d'actualité.

Alain Pattingre

TRAVAUX - VOIRIE

• RD 159 : mairie-école

Comme prévu, les travaux programmés pour l'été se sont achevés fin août. Les utilisateurs réguliers ont pu se rendre compte des améliorations apportées concernant l'accès aux bâtiments publics (mairie, garderie, école). L'objectif qui consistait à améliorer la sécurité semble atteint.



• RD 678 : quartier de Chavannes

L'étude du projet d'aménagement concernant les accès au quartier de Chavannes et la traversée du carrefour se poursuit.

• Rue Jean de la Tour

Inscrite au marché annuel de réfection des voiries : les travaux sont achevés

Pour beaucoup d'entre vous, ces travaux ainsi que ceux réalisés au centre du village ont été source de contraintes voire de nuisances. Que toutes les personnes concernées soient ici remerciées de leur compréhension et de leur patience.

La CCBL et ses compétences

La Communauté de Communes du Bassin de Lons le Saunier a été créée le 10 décembre 1999 et s'est substituée au District du bassin lédonien.

La CCBL est composée de 19 communes comptant environ 33000 habitants : Cesancey, Chille, Chilly le Vignoble, Condamine, Conliège, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Frébuans, L'Etoile, Le Pin, Lons le Saunier, Messia, Montmorot, Pannessières, Perrigny, Revigny, St Didier, Trenal.

Monsieur le Maire de Courlans siège au bureau de la CCBL en tant que vice président chargé des affaires générales.

Les compétences de la CCBL sont nombreuses, elles portent particulièrement sur :

- Le développement économique
- Le service des ordures ménagères
- Le service d'incendie et de secours
- La voirie (réfection et participation au contournement de Lons)
- Les transports collectifs (Tallis et Malis)
- Le logement
- Les équipements culturels (conservatoire, bassin nautique, médiathèque\ bibliothèque salle de cinéma)

Le transfert des compétences à la CCBL n'exonère pas les communes des charges s'y rapportant mais permet de mutualiser les moyens et les services (ex : voirie)

Développement économique

Le bureau d'études SERALP a présenté aux élus de la CCBL, un projet de zone d'activité économique (ZAE) sur le territoire de Courlans/Courlaoux. Située dans un secteur limité par l'aérodrome et le RD 20, cette zone s'inscrivant dans le développement durable, pourrait occuper de 60 à 70 ha. Des entreprises à connotation écologique et des activités tertiaires et de services pourraient s'y implanter en 3 phases. Le souhait d'un environnement paysager exemplaire est inscrit au projet. Le calendrier de réalisation reste à définir.

Recensement militaire

Ø Qui ?

Tous les citoyens français, garçons et filles.

Ø Quand ?

Dès le seizième anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.

Ø Où ?

A la mairie. Une attestation vous sera délivrée.

Ø Comment ?

Se présenter, muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Ø Attention !

Ce recensement est obligatoire (pour passer le permis de conduire, le baccalauréat...)

Culture - Loisirs

L'école de musique inter-communale « La Corlavoise » propose désormais ses activités à Courlans, Courlaoux, Montmorot.

Contact : Pierre Melot – 06 76 70 52 49

pierremelot@wanadoo.fr

Les associations communales:

Foyer rural, Club Amitiés Loisirs, Yetchuno, Amicale des Sapeurs Pompiers, ACCA, Rétro Air Franche-Comté, ULM club lédonien.

L'équipe municipale propose à toutes ces associations de leur ouvrir une rubrique concernant leur agenda, leurs activités. Forcément limitée en texte, cette rubrique pourrait être opérationnelle dès le prochain bulletin (Février-Mars)

Rentrée scolaire

La rentrée s'est malheureusement effectuée avec une classe de moins (6 au lieu de 7) suite à une mesure prise par l'Inspection académique du Jura.

Les effectifs sont les suivants :

- Classes maternelles : 53
- Classes élémentaires : 102

Soit un total de 155 élèves pour l'ensemble de l'école.

Répartition des classes :

- PS et MS : Mme Fels assistée d'Adeline Montagnon
- MS et GS : Mme Hoarau assistée de Maryse Gros
- CP : M. Cieplik
- CE1/CE2 : M. Brayard
- CE2/CM1 : Mme Risse
- CM1/CM2 : Mme Pichon-Dufourt (remplacée par M. Pernot le mardi matin et le vendredi après-midi)
- Direction : Mme Pichon-Dufourt
- 2 intervenants en langues vivantes (Anglais et Allemand 2 fois par semaine)
- Melle Fargette (Emploi de Vie scolaire) complète l'équipe.
- Mmes Nicolas, Pernaudet assurent pour partie le service de garderie et de restaurant scolaire
- Mme Chevailler est affectée à l'entretien des classes élémentaires.

Agenda

- Cérémonie du 11 novembre :

RV à 11h30 face au local des pompiers.
Cérémonie à 11h45 au monument aux morts

- 30 novembre :

Repas des Aînés à 12h00

- 6 décembre : Téléthon

Les modalités pratiques seront affichées et diffusées

- Printemps 2009 :

Journée environnement et développement durable

Infos pratiques

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT AU PUBLIC :

- Lundi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h00
- Mardi : de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00

Merci de respecter ces horaires.

Tel : 03 84 47 12 05 - Fax : 03 84 47 35 31

Courriel : mairiedecourlans@wanadoo.fr

PERMANENCE de Monsieur le Maire et d'un adjoint : chaque mardi de 17h30 à 19h00

(il est conseillé de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie)

L'accès aux bâtiments communaux est strictement interdit en dehors des heures d'ouverture au public (mairie, groupe scolaire, garderie).